



DNEN 18P-NK/57/2026

ACTION DES VOLONTAIRES POUR LA SOLIDARITE ET LE DEVELOPPEMENT

Arrêté provincial n° 01/026/CAB/GP-NK/2013 du 27 février 2013
Et sous F92 n°F.92/27.051



AVIS DE RECRUTEMENT INTERNE ET EXTERNE N° 004/AVSD/AD/2026

TITRE DU POSTE : ANIMATEUR/TRICE PROTECTION	
Lieu: Rubaya /zone de sante de Katoyi	
Mission de AVSD : Améliorer les conditions de vie des populations par des actions d'urgence et de développement durable, aider les personnes à construire leur avenir après des crises, et réduire la morbi-mortalité	
But du poste : Animer et conduire les activités se service communautaire conformément à l'approche de AVSD et assurer l'intégration du genre dans tous les processus de l'exécution des activités sur terrain.	
Structure du poste:	Rapporte au: Chef de projet
	Staff qui rapporte à ce poste : aucun
	Responsabilité Budgétaire: Aucun
	Durée du contrat: 4 Mois
I. DIMENSION DU POSTE :	
A de l'impact et l'influence dans nos projets humanitaires que de développement et spécialement dans les services communautaires, il sera question de :	
<ul style="list-style-type: none"> • Faire respecter les principes humanitaires et les valeurs de AVSD, • Participer aux organisations des assemblées générales dans le cadre de la présentation du projet aux bénéficiaires et aux autorités locales, • Mettre en place et ou Redynamiser les structures de protection communautaire dans la zone d'intervention du projet, • Former les structures communautaires et les autorités locales sur différents themes clés de protection, • Mener des actions de sensibilisatio sur la sauvegarde dans toutes les activités communautaires, • Assurer la transversalité de protection dans la mise en œuvre du projet dans les autres activités WASH-EFSL, • Accompagner les structures dans l'élaboration, présentation et validation des plans de protection communautaire, • Contribuer a l'analyse genre et analyse des risques de protection dans la zone d'intervention, • Contribuer au renforcement des capacités des autorités pour prévenir de préjudices à la communauté bénéficiaire à travers les activités du projet. 	

II. RESPONSABILITES PRINCIPALES:

- Faire respecter le bon fonctionnement de la planification d'activités mise en place par AVSD et ces partenaires afin de réaliser les objectifs assignés au projet.
- Assurer la mise en œuvre des activités protection selon le besoin.
- Assurer le renforcement de capacités techniques sur les thématiques de la protection conformément au plan mis en place par AVSD et le partenaire selon les besoins identifiés.
- Appuyer dans la rédaction des rapports de qualités à soumettre au chef du projet.
- Maintenir et renforcer les relations entre les Communautés au niveau de la zone d'intervention.
- Faciliter la cartographie de services de prise en charge en identifiant leur besoin de renforcement de capacité en faveur des bénéficiaires.
- Assurer l'intégration des principes des services communautaires dans la mise en œuvre des activités sur terrain.
- Développer les liens forts avec les autres humanitaires et fournisseurs des services de prise en charge.
- Mener des analyses des barrières d'accès aux structures de prise en charge et concevoir les stratégies pour les mitiger.
- Participer aux activités sur terrain pour analyser et tirer des leçons apprises et proposer les nouvelles stratégies pour la mise en œuvre en collaboration avec les autres collègues.
- Assurer un suivi continu de la situation des communautés et de participer dans les enquêtes de protection ponctuelles
- Appuyer le système d'alerte précoce au sein des communautés ciblées par le projet.
- Animer les séances de sensibilisation et des formations auprès des membres de la communauté.
- Témoigner de la bonne moralité, de la gestion des risques et de la planification des activités sur terrain.

III. COMPETENCES CLES

- Un diplôme d'Etat en technique sociale, ou universitaire en droit, Sociologie, Psychologie, Sciences sociales ou autre domaine similaire, une forte expérience dans le domaine des services communautaires surtout dans un contexte des conflits, tensions ethniques récurrents et d'une complexité des crises.
- Bonne expérience dans la planification et budgétisation des activités.
- Bonne expérience de travail en équipe terrain dans le domaine de protection.
- Bonne capacité dans l'animation des réunions et des ateliers des formations
- Flexibilité de travailler avec les conditions à bord du terrain.
- Capacité de communication élevée avec les autres collègues.
- Capacité de travailler avec des communautés locales, autorités et autres ONG.
- Expérience dans le renforcement de la participation des femmes.
- Une bonne expérience dans la formation des personnes faiblement alphabétisées ou ayant un très bas niveau d'éducation.
- Être collaborant (e).
- Connaissance des langues locales.



IV. CONTENU DU DOSSIER

- Une lettre de motivation (1 page au maximum) dans laquelle vous mentionnerez le numéro de cette offre ;
- Un CV à jour qui relève les expériences et contenant 3 références professionnelles (les plus récents employeurs) pour besoin de témoignage ;
- Photocopie du ou des diplômes les plus récents et/ou qui s'adaptent au poste ;
- Les attestations prouvant l'expérience professionnelle uniquement liée au poste ;
- La copie de la carte de demandeur d'emploi délivrée par l'ONEM (pour les chômeurs).
- La copie de votre attestation de résidence

Candidature : Envoyez ce dossier à l'adresse job@avsd-drcongo.org avec comme objet **CANDIDATURE AU POSTE ANIMATEUR(TRICE) PROTECTION/AVSD/2026**

Date de fin de candidature : 2 février 2026 pour une prise de poste rapide.

NB : Nous cherchons à promouvoir la diversité dans l'équipe dont à travers cette offre, nous encourageons fortement les candidatures féminines et rappelons qu'AVSD ne demande aucun frais aux demandeurs d'emploi à aucun stade de recrutement. AVSD applique une politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation, de l'abus, harcèlement sexuel et des comportements contraires à l'éthique et déontologie professionnelle

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Fait à Goma, le 22 Janvier 2026

Pour AVSD



Constant AKRAN
le 22 janvier 2026